



Traitement à l'EPO

Votre néphrologue a décidé de commencer un traitement à l'EPO.

Qu'est-ce que l'EPO ?

EPO est l'abréviation d'érythropoïétine. L'érythropoïétine est une hormone produite par les reins. Elle stimule la production de nouveaux globules rouges dans la moelle osseuse.

Lorsque le taux d'oxygène dans le sang ou le nombre de globules rouges diminue, les reins produisent davantage d'EPO. En cas d'insuffisance rénale, les reins ne fonctionnent pas aussi bien, ce qui réduit la production d'Epo et nécessite souvent un supplément d'Epo pour prévenir l'anémie.

Comment l'EPO est-elle administrée ?

L'EPO est administrée par injection sous-cutanée dans la partie supérieure du bras, de l'abdomen ou de la cuisse. Cela peut être fait par l'infirmière à domicile, mais aussi par vous-même, votre partenaire ou un membre de votre famille. Le néphrologue détermine la fréquence et la quantité d'EPO dont vous avez besoin (d'une fois par semaine à une fois tous les deux mois).

Comment conserver l'EPO ?

L'EPO se présente sous forme de seringues préremplies et doit toujours être conservée au réfrigérateur (2°C - 8°C), sinon elle perd son effet. Vous recevrez donc un sac de transport réfrigéré pour transporter les seringues.

Puis-je obtenir l'EPO à la pharmacie de la ville ?

L'EPO n'est disponible que sur prescription d'un néphrologue et vous devez la retirer à l'hôpital lors de la consultation de néphrologie. Apportez toujours votre sac de transport à la consultation. Sur la base de résultats sanguins récents (<14 jours), le néphrologue évaluera la dose d'EPO dont vous avez besoin et vous donnera une quantité suffisante jusqu'à la prochaine consultation.

En raison de leur coût élevé et de leur durée de conservation limitée, vous ne recevrez parfois qu'une quantité limitée de seringues et vous devrez peut-être revenir entre-temps pour en récupérer de nouvelles. Votre famille ou vos amis peuvent également récupérer les seringues pour vous.

Que se passe-t-il si je n'ai plus de seringues ?

N'arrêtez jamais le traitement vous-même. C'est toujours le néphrologue qui en décide. Si vous n'avez plus assez de seringues jusqu'à votre prochain rendez-vous, contactez le secrétariat de néphrologie (055 23 37 03). Il conviendra avec vous de la date à laquelle vous pourrez récupérer de nouvelles seringues.

Que se passe-t-il en cas d'hospitalisation ?

Si vous êtes admis à l'hôpital, apportez les seringues qui vous ont été remises lors de la consultation. Demandez à votre famille de les apporter à l'hôpital chaque fois que vous en avez besoin et assurez-vous qu'elles sont transportées dans le **sac de transport réfrigéré**.

Si votre traitement à l'EPO a commencé pendant votre hospitalisation ou s'il ne vous reste pas suffisamment de seringues, le service de néphrologie vous en fournira. N'oubliez pas d'emporter une nouvelle réserve de seringues à votre sortie de l'hôpital.

Que se passe-t-il pendant mes vacances ?

L'EPO doit toujours être conservée au frais. Si vous ne voyagez que quelques heures jusqu'à votre destination, vous pouvez simplement emporter les seringues dans le sac de transport réfrigéré. Si vous restez plus longtemps sur la route, il est préférable de prendre d'autres dispositions (par exemple, une boîte réfrigérée qui peut être connectée à la voiture). Si nécessaire, la fréquence d'administration peut être temporairement ajustée afin que vous n'ayez besoin que d'une autre seringue après vos vacances. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de documents de voyage, contactez le néphrologue ou le secrétariat.



Quel est le coût d'un traitement par EPO ?

Les traitements EPO sont facturés directement à votre caisse d'assurance maladie. Vous ne devez donc rien payer vous-même.

Que se passe-t-il si votre traitement est interrompu et que vous avez encore des seringues ?

Si vous êtes autorisé à arrêter le traitement et qu'il vous reste des seringues, contactez le secrétariat de néphrologie pour convenir d'une date à laquelle vous pourrez rendre les seringues et le sac de transport.

Contacts pratiques

SERVICE DE NÉPHROLOGIE CH GLORIEUX

055 23 37 03

